

Fiche de poste

Intitulé du poste	Chef de Service Partenariats Institutionnels
Rattachement	Direction Gestion des Partenariats Division de la Coopération internationale et des partenariats institutionnels
Mission et responsabilités	<p>Le titulaire du poste sera responsable du développement et de la gestion des relations avec les institutions publiques nationales impliquées dans la réalisation des programmes et actions sociales de l'Etat. Il veillera à la mise en œuvre et au suivi des conventions de partenariat institutionnel.</p> <p>Les responsabilités du Chef de Service incluent, sans y être limitées, les activités suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Gestion des partenariats institutionnels <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre le plan d'actions de la direction de gestion des partenariats pour le volet « partenariats institutionnels ». - Élaborer et suivre les conventions de partenariat et les protocoles d'accord avec les partenaires institutionnels. - Coordonner avec les institutions partenaires. - Assurer le suivi des engagements mutuels. - Organiser les réunions de coordination et en assurer le reporting et le suivi. 2. Appui au développement des relations avec les partenaires institutionnels <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer la mobilisation et l'engagement des partenaires institutionnels dans la mise en œuvre des conventions. - Identifier de nouvelles opportunités de collaboration. - Préparer les dossiers des projets de conventions et de coopération. - Participer aux négociations avec les partenaires. - Maintenir une cartographie actualisée des partenaires institutionnels. - Assurer la veille informationnelle et stratégique. 3. Reporting et suivi des performances <ul style="list-style-type: none"> - Produire des rapports d'activité. - Mettre en place les outils de suivi et les indicateurs de performance. - Évaluer les partenariats ainsi que leur impact sur les objectifs stratégiques de l'ANSS. - Proposer des mesures d'amélioration. 4. Coordination et management <ul style="list-style-type: none"> - Superviser et coordonner l'équipe du service « Partenariats institutionnels » pour garantir une exécution des actions alignée sur les objectifs stratégiques de l'ANSS.

Compétences et qualifications requises	<ol style="list-style-type: none"> 1. Formation : <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme Bac+5 en administration publique, droit, gestion ou toute autre discipline pertinente. 2. Expérience professionnelle : <ul style="list-style-type: none"> - Minimum 5 ans d'expérience professionnelle en développement et gestion de partenariats institutionnels. 3. Compétences techniques <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance approfondie du secteur public marocain et plus particulièrement des administrations en lien avec les attributions et les missions de l'ANSS. - Expertise en montage de partenariats publics. - Excellentes capacités rédactionnelles. - Maîtrise des outils digitaux. 4. Compétences relationnelles <ul style="list-style-type: none"> - Sens aigu des responsabilités, de l'intérêt général et des valeurs du service public. - Leadership et capacité à fédérer une équipe. - Excellentes compétences en communication et en négociation. - Sens de l'organisation et capacité à travailler sous pression. - Sens de l'écoute et capacité à résoudre les conflits. 5. Langues : <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de l'arabe et du français. - L'anglais est un atout.
Conditions de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Lieu : Rabat (avec des déplacements à prévoir). • Emploi contractuel.

